# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

—JOURNAL QUOTIDIEN.—

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

## ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal publié en la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et, conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent véhicule de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où l'on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE,

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, commerciales et locales

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

---

# PETITES ANNONCES

## DEMANDES.

On demande une jeune fille française respectable pour aider à faire le ménage. Hydrogène, Bâtiment 474 rue du Camp. 3 nov—3 tds

On demande—Un garçon de théâtre pour l'opéra français. 13 oct—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Josephine entre Franklin et Liberté rue St-André.

Mme E. Beisch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ile bornée par les rues Carondelet, Bienville, Rampart et Conti, mesurant environ 34 pieds de front sur la rue Carondelet, 34 pieds de front sur la rue Bienville, 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et portant le numéro 29 de la rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Cassasso, Mme Margaret Cannasso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Madame Celie Annie Meitzler, défenderesse, dans succession de son père défunt John Meitzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défendante sur la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies y appartenant, situé dans le Faubourg Saint, dans l'île bornée par les rues Calliope, Hercules, maintenant Remparts, Clio Grand, maintenant Tremé, et Gaiety, comme lot numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1838, dont une copie exacte est annexée à un acte passé par-devant David R. Kemper, le 30 juillet 1839, le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-onze pieds, dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,809—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain mercenr ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Harmonie, Erytanée, Plehanit et St Charles, le dit mercenr ou portion de terre étant à une distance de soixante-six pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Erytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Erytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre H sur un plan annexé à un acte passé par-devant D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1862, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Romonge, par acte passé par-devant W. G. Prendergast, en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transports, livre 92, folio 159.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans

12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.

—vs—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,816—Mutual Loan & Building Co. versus Mlle Rosa Catherine Moore.

Je, soussigné, ordonne ventes sous les ordres de justice, en vertu de l'ordonnance de Monsieur le Juge Lansden, en date du 8 novembre 1892, ce jourd'hui, 9 novembre 1892, à 11 heures A. M., pour le compte de la succession de Mme Rosa Catherine Moore, à savoir:

Une belle maison de rapport, avec dépendances, située au coin de la rue Dauphine et Bienville, portant le numéro 1, 3, 5 et 7 rue Dauphine, et numéro 1 rue Bienville, mesurant environ 40 pieds de façade sur la rue Dauphine et environ 100 pieds de profondeur, avec droit de passage sur la rue Bienville.

Cette belle propriété est louée à plusieurs locataires, dont le bail expire le 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu régulièrement (d'un et Décembre) et les petits tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt règlement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-similé de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers payent tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. HALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de... | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de... | 20,000,..... | 20,000 |
| 1 Lot de .. | 10,000,..... | 10,000 |
| 1 Lot de .. | 5,000,..... | 5,000 |
| 2 Lots de . | 2,500,..... | 5,000 |
| 5 Lots de.. | 1,000,..... | 5,000 |
| 25 Lots de.. | 300,..... | 7,500 |
| 100 Lots de.. | 200,..... | 20,000 |
| 200 Lots de.. | 100..... | 20,000 |
| 300 Lots de.. | 60,..... | 18,000 |
| 500 Lots de.. | 40,..... | 20,000 |

PRIX D'APPROXIMATION.

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $100, soit..... | $10,000 |
| 100 Lots de... | 800, — ..... | 8,000 |
| 100 Lots de... | 840, — ..... | 4,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | |
|---|---|
| 999 Lots de $20, soit..... | $19,980 |
| 999 Lots de $20, — ..... | 19,980 |
| 3,434 Lots se montant à..... | $265,460 |

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mille A TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de loterie après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-similé de nos signatures.

Etat Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Propriétés foncières | $144,352 31 | |
| Bons et actions | 30,731 02 | |
| Dettes suspendues | 55,788 17 | |
| Prêts et escomptes | 320,188 79 | |
| Dû par banques et banquiers | 9,869 13 | 568,933 02 |
| Prêts sur demandes | 252,744 55 | |
| Echange, étranger et local | 63,091 35 | |
| Chèques du Clearing House, circulation et numéraire | 199,869 38 | 516,305 28 |
| Total | | $1,085,238 30 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital actions | $300,000 00 | |
| Profits indivis | 67,072 96 | $447,072 96 |
| Dû aux déposants | 637,865 34 | |
| Total | | $1,085,238 30 |

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Jour et signé mois servant pardevant moi, ce 2ième jour d'octobre 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Sachant que les actionnaires sont souvent sollicités de vendre leurs actions dans les coffres de la banque, nous avons cru devoir publier cet état pour le porter sous les yeux du public, afin de le mettre en garde contre les trafiquants.

H. M. HUTCHINS,
PRESIDENT DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Etat de la Louisiane, Bureau de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Dans la convention de chasse du 8 novembre 1892.

Clôture à 4 heures P. M.

Le 9 novembre 1892.

Nous, soussignés, certifions que nous avons présidé à la convention de chasse ci-dessus et que les numéros ci-dessous ont été gagnants.

En témoignage nous apposons notre signature ce 9 novembre 1892, à 4 heures P. M.

H. A. BOUSSIER,
JAS. A. WILSON,
Commissaires.

Le 1er numéro gagnant dans une loterie de chasse est gratis et public et leur fait gagner les salons de la Compagnie.

Etat de la Louisiane, Bureau de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Dans la convention de chasse du 9 novembre 1892.

Clôture à 4 heures P. M.

Le 9 novembre 1892.

Nous, soussignés, certifions que nous avons présidé à la convention de chasse ci-dessus et que les numéros ci-dessous ont été gagnants.

En témoignage nous apposons notre signature ce 9 novembre 1892, à 4 heures P. M.

H. A. BOUSSIER,
JAS. A. WILSON,
Commissaires.

Le 1er numéro gagnant dans une loterie de chasse est gratis et public et leur fait gagner les salons de la Compagnie.

A VENDRE.—Magnifique Piano Pleyel, Wolf et Cie, neuf, cordes croisées, 3 pédales, 3 claviers, 88 touches, 7 octaves. Bureau de l'Abeille.

A VENDRE.—Pharmacie faisant beaucoup affaire. Prix: 1000 O. Le Bourgeois, 120 Rue Carondelet. 7 nov—1 tds

Ou demande—Un garçon de théâtre pour l'opéra français. 13 oct—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Josephine entre Franklin et Liberté rue St-André.

Mme E. Beisch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine lot de terre dénommé comme lot No 2, dans l'île No 258 borné par les rues Liberté (anciennement Eilen), Josephine, Franklin (anciennement Pulton) et St André (anciennement Claiborne), suivant un plan fait par Joseph Grant, voyer, en date du 13ème jour de mars 1848, de dix mètres 30 pieds de façade sur la rue Josephine sur une profondeur de 40 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Josephine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 oct—22 29—nov 4 11 18 23

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 37,067—Succession de Charles J. Bauer.

Ordonnance.

Vu la requête ci-dessus, il est ordonné que le requérant, Jacob Bauer, soit et il est nommé curateur à la vacance de la succession de Charles J. Bauer, et que le dit curateur, après avoir prêté serment de bien et fidèlement remplir les devoirs de sa charge, en ait été dûment requis et sommé par lettre recommandée, de faire l'inventaire des biens de la succession, et de faire vendre, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros trois et quatre mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et six lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre-vingt-huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Ainsi qu'un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido, lequel dit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Mondelli, ingénieur, le 12 août 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un lot au dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui y est concentré et sur la ligne d'un grand commerce, les rendant un mantiacement qui paiera un bon profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 8 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Calliope, Clio, Liberté et Howard. Le dit lot de terre mesure un pied moins de quatre pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur 150 pieds 0 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Dans une ancienne île très peuplée, mesure occupation constante et fait un mantiacement qui paye bien.

3° Un certain lot triangulaire, dans le premier district de cette ville dans l'île bornée par les rues Clio, Prieur et Johnson, et près en plan de A. S. Phelps, voyer, en 5 février 1846, déposé en l'étude de E. J. Kerr, ancien notaire et mesure 10 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 98 pieds, 11 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et de l'Etat pour l'année 1892, en outre du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente parderant Théodore Cotnio, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 9

## SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Collége.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Commerce et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts & Delord.
56 Calliope et Frenchmen.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Barone.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Gordenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Romparte et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
[illegible] et Dauphine.

Bureau de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Dans la convention de chasse du 9 novembre 1892.

Clôture à 4 heures P. M.

Le 9 novembre 1892.

Nous, soussignés, certifions que nous avons présidé à la convention de chasse ci-dessus et que les numéros ci-dessous ont été gagnants.

En témoignage nous apposons notre signature ce 9 novembre 1892, à 4 heures P. M.

H. A. BOUSSIER,
JAS. A. WILSON,
Commissaires.

Le 1er numéro gagnant dans une loterie de chasse est gratis et public et leur fait gagner les salons de la Compagnie.

A VENDRE.—Magnifique Piano Pleyel, Wolf et Cie, neuf, cordes croisées, 3 pédales, 3 claviers, 88 touches, 7 octaves. Bureau de l'Abeille.

A VENDRE.—Pharmacie faisant beaucoup affaire. Prix: 1000 O. Le Bourgeois, 120 Rue Carondelet. 7 nov—1 tds

## DEMANDES.

On demande une jeune fille française respectable pour aider à faire le ménage. Hydrogène, Bâtiment 474 rue du Camp. 3 nov—3 tds

On demande—Un garçon de théâtre pour l'opéra français. 13 oct—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Josephine entre Franklin et Liberté rue St-André.

Mme E. Beisch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain lot de terre dénommé comme lot No 2, dans l'île No 258 borné par les rues Liberté (anciennement Eilen), Josephine, Franklin (anciennement Pulton) et St André (anciennement Claiborne), suivant un plan fait par Joseph Grant, voyer, en date du 13ème jour de mars 1848, de dix mètres 30 pieds de façade sur la rue Josephine sur une profondeur de 40 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Josephine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 oct—22 29—nov 4 11 18 23

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 37,067—Succession de Charles J. Bauer.

Ordonnance.

Vu la requête ci-dessus, il est ordonné que le requérant, Jacob Bauer, soit et il est nommé curateur à la vacance de la succession de Charles J. Bauer, et que le dit curateur, après avoir prêté serment de bien et fidèlement remplir les devoirs de sa charge, en ait été dûment requis et sommé par lettre recommandée, de faire l'inventaire des biens de la succession, et de faire vendre, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros trois et quatre mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et six lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre-vingt-huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Ainsi qu'un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippa, et Perdido, lequel dit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Mondelli, ingénieur, le 12 août 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un lot au dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui y est concentré et sur la ligne d'un grand commerce, les rendant un mantiacement qui paiera un bon profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 8 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Calliope, Clio, Liberté et Howard. Le dit lot de terre mesure un pied moins de quatre pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond, sur 150 pieds 0 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Dans une ancienne île très peuplée, mesure occupation constante et fait un mantiacement qui paye bien.

3° Un certain lot triangulaire, dans le premier district de cette ville dans l'île borné par les rues Clio, Prieur et Johnson, et près en plan de A. S. Phelps, voyer, en 5 février 1846, déposé en l'étude de E. J. Kerr, ancien notaire et mesure 10 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 98 pieds, 11 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et de l'Etat pour l'année 1892, en outre du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente parderant Théodore Cotnio, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 9

## SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Collége.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Commerce et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts & Delord.
56 Calliope et Frenchmen.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Barone.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Gordenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Romparte et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
[illegible] et Dauphine.

Bureau de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Dans la convention de chasse du 10 novembre 1892.

Clôture à 4 heures P. M.

Le 10 novembre 1892.

Nous, soussignés, certifions que nous avons présidé à la convention de chasse ci-dessus et que les numéros ci-dessous ont été gagnants.

En témoignage nous apposons